



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19-INT-289

Déposé le : 22.01.19

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : **trois mois.***

Titre de l'interpellation

Comment revaloriser le travail des infirmiers-ères ?

Texte déposé

Depuis quelques années un accent soutenu a été mis pour valoriser et monter en puissance la formation des infirmiers-ères. Cela s'est traduit dans notre canton par la mise sur pied de master HES- SO, de certificats- CAS et diplômes- DAS, de doctorats en sciences infirmières en partenariat avec l'UNIL et une modification de la loi sur la santé publique (art 124) qui donne une base légale pour les pratiques avancées.

Or, le passage de de la formation à l'exercice dans le terrain s'avère souvent plus complexe que prévu tant les changements dans les pratiques et les mentalités n'évoluent pas au même rythme que la formation. Cet état de fait engendre des frustrations et des désillusions conduisant à ce que les infirmiers-ères quittent la profession de manière prématurée. Selon un rapport de 2016 de l'Observatoire suisse de la santé de 2016, 46% des infirmiers-ères quittent la profession avant la retraite. Ces départs sont une des éléments qui conduisent à la pénurie.

Les faits ci-dessus amènent à poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- 1- Comment analyse-t-il ces faits ?
- 2- Quelles mesures compte-t-il prendre pour inverser la tendance des départs prématurés dans la profession d'infirmiers-ères ?
- 3- Quelle politique d'accompagnement du changement entend-t-il mettre sur pied, auprès des différents acteurs de soins pour valoriser les compétences des infirmiers-ères (par exemple connaissances et pratiques collaboratives et transversales)

Merci au Conseil d'Etat pour ses réponses.

Commentaire(s)

Que 56% des infirmiers-ères de plus de 50 ans et 32% des moins de 35% arrêtent avant l'âge de la retraite interpelle. C'est d'autant plus frappant que la formation dans cette profession n'a cessé de monter et que le canton a investi et investit des moyens conséquents pour cela. Au moment où

la population augmente et que la génération des baby-boomers arrive à la retraite, la demande en personnel de soins formés ne va que suivre une courbe montante. Il est donc indispensable que les conditions de travail des infirmiers-ères permettent de les garder dans le métier le plus possible jusqu'à la retraite. C'est pour ces motifs que l'interpellation est déposée.

Conclusions

Souhaite développer

Ne souhaite pas développer

Nom et prénom de l'auteur :

Josephine Byrne-Garelli

22.01.2019

Signature :

Josephine Byrne-Garelli

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Durussel José
Aschwanden Sergei	Chevalley Christine	Echenard Cédric
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Epars Olivier
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Evéquoz Séverine
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre Alain
Baux Céline	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Isabelle
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Freymond Sylvain
Betschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Fuchs Circe
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gander Hugues
Bianc Mathieu	Cretegnny Laurence	Gaudard Guy
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Gay Maurice
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel	Genton Jean-Marc
Bouverat Arnaud	Cuèrel Julien	Germain Philippe
Boyay Alain	Dellion Fabien	Greller Olivier
Buclin Hadrien	Démétriadès Alexandre	Giardon Jean-Claude
Buffat Marc-Olivier	Desarzens Eliane	Glausser Nicolas
Butera Sonya	Dessemontet Pierre	Glausser Krug Sabine
Byrne Garelli Josephine	Devaud Grégory	Glaysre Yann
Cachin Jean-François	Develey Daniel	Gross Florence
Cardinaux François	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carvalho Carine	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Chapuisat Jean-François	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Cherubin Amélie	Dupontet Aline	Jaquier Remy

Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Jobin Philippe	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Joly Rebecca	Paccaud Yves	Schaller Graziella
Jungclaus Delarze Susanne	Pahud Yvan	Schelker Carole
Keller Vincent	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Labouchère Catherine <i>Labouchère</i>	Petermann Olivier	Schwab Claude
Liniger Philippe	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Lohri Didier	Pointet François	Sonnay Eric
Luccarini Yvan	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Luisier Brodard Christelle	Probst Delphine	Stürner Felix
Mahaim Raphaël	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas <i>N. Suter</i>
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Thalmann Muriel
Masson Stéphane <i>Masson</i>	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Matter Claude <i>Matter</i>	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Rey-Marion Alette	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel <i>Meienberger</i>	Rezso Stéphane <i>S. Rezso</i>	Tschopp Jean
Meldem Martine	Richard Claire	van Singer Christian
Melly Serge	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Meyer Keller Roxanne	Rime Anne-Lise <i>Rime</i>	Volet Pierre
Miéville Laurent	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe <i>Vuillemin</i>
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André <i>Romanens</i>	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion <i>Wahlen</i>
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Neumann Sarah	Ruch Daniel <i>Ruch</i>	Zünd Georges <i>Zünd</i>
Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre	Zwahlen Pierre